

Baie-des-Chaleurs

Brigitte Paradis transmet sa passion de l'athlétisme

Former des champions en Gaspésie

page 17

Photo courtoisie



La faillite évitée

page 5

Photo courtoisie



800 km à pied en Gaspésie

page 12

Photo courtoisie

Le projet de « pumptrack » se concrétise

La Ville de New Richmond poursuit le développement de ses infrastructures récréatives et de transport actif avec la construction d'un « pumptrack » et le lancement d'un premier plan directeur de mobilité active, élaboré en partenariat avec Vélo Québec.

Olivier Therriault

À la suite d'un appel d'offres public, l'entreprise québécoise Flow Parc a été retenue pour concevoir et le « pumptrack » d'une valeur de 275 000 \$, un parcours asphalté accessible aux débutants et aux adeptes aguerris, dont la construction débutera en août.

Constitué de courbes adaptées à différents niveaux de compétence, l'infrastructure est accessible aux utilisateurs de vélos, trottinettes, planches à roulettes et patins à roues alignées. Il s'étendra sur 1 200 m² et comptera environ 150 mètres linéaires avec des

courbes adaptées à différents niveaux de compétence. Le projet a été réalisé dans le cadre du plan d'action stratégique 2022-2025 de New Richmond.

Le « pumptrack » fait partie des huit projets retenus en Gaspésie dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour 2024-2025. Il bénéficie d'une aide financière de 178 000 \$. Un comité de citoyens a été mis sur pieds afin de travailler sur ce projet d'envergure avec l'équipe municipale.

Lien cyclable

Par ailleurs, la Ville de New Richmond a aussi présenté son premier plan directeur de mobilité active pour dresser un état des lieux des infrastructures existantes et propose une série de recommandations.

Parmi les premières actions, prévues



Un « pumptrack » est un parcours asphalté constitué de courbes adaptées pour les utilisateurs de vélos, trottinettes, planches à roulettes et patins à roues alignées. Photo courtoisie

cet été, figure l'aménagement d'un lien cyclable reliant l'ouest et l'est de la ville.

Une chaussée désignée sera mise en place depuis l'avenue Duchesnay jusqu'à la rue Melanson, en empruntant les rues Terry-Fox, Cyr, Concorde et Ross. Des marquages au sol sont

prévus afin d'améliorer la sécurité et le partage de la route.

Un sentier polyvalent bidirectionnel, séparé par des délinéateurs, sera également aménagé sur le boulevard Perron Est, à la hauteur du pont H.-A.-Leblanc, afin de relier ce corridor cyclable au parc de la Pointe-Taylor.

Accusations contre Bruno-Pierre Godbout

Le maire Daraïche interpelle Québec

Gilles Daraïche demande à son conseiller municipal Bruno-Pierre Godbout de démissionner, et se tourne ultimement vers Québec pour faire avancer le dossier. Le conseiller est accusé d'agression sexuelle, d'agression armée, de voies de fait, de séquestration et de harcèlement criminel. Il est détenu depuis son arrestation, le 25 avril.

Jean-Philippe Thibault

Dès qu'il a été mis au fait du dossier, le maire de Chandler a tout d'abord entamé des démarches pour que cesse sa rémunération. Un avis de motion a été adopté pour changer le mode de rémunération des élus. Dorénavant, les conseillers doivent être présents à la table du conseil municipal pour toucher leur salaire.

En 2023, un conseiller municipal recevait un revenu mensuel de 2036\$, en incluant les allocations de dépenses.

Le salaire annuel était incidemment de 24 433\$.

« On vient régler le problème du salaire de M. Godbout, a expliqué le maire lundi soir dernier lors de la plus récente séance du conseil municipal. Nos procureurs vont nous guider là-dedans comme il faut. On pourrait mal faire les choses, alors on se fie légalement à ce qu'on peut faire. C'est un dossier très important. On le comprend très bien. On est tous sensibles à cette situation. On a fait ce qu'on devait faire pour intervenir le plus rapidement possible. »

Démission exigée

Gilles Daraïche aimerait que Bruno-Pierre Godbout remette lui-même sa démission, ce qui n'avait toujours pas été fait au moment de mettre sous presse, dimanche. Il a aussi interpellé le ministère des Affaires municipales et sa ministre Andrée



Le conseiller municipal Bruno-Pierre Godbout. Photo Ariane Aubert Bonn

Laforest pour voir quelles options étaient sur la table. Selon la loi, la Commission municipale du Québec pourrait avoir la possibilité d'imposer une suspension pour des questions de manquement à l'éthique et à la déontologie. Le conseiller municipal demeure innocent jusqu'à preuve du contraire.

Autre cause judiciaire

Godbout, 36 ans, n'a pas d'antécédent judiciaire, mais il a une cause pendante (en cours) pour des accusations de fraude en lien avec de fausses demandes de remboursement de frais en 2021 alors qu'il agissait à titre de maire suppléant de Chandler.



Erreur de juridiction depuis 30 ans

Antoine Nicolas en pleine action dans sa récolte d'algues. (Photo Jon Yu et Manuel Ano)

Le cueilleur d'algues Antoine Nicolas a eu une surprise de taille le 6 mars dernier. Travaillant sous juridiction fédérale avec Pêches et Océans Canada (MPO) depuis les débuts de son entreprise Un Océan de saveurs, en 2011, le ministère lui a finalement appris que ses activités ne relevaient pas de lui, mais qu'elles étaient plutôt de compétence provinciale.

Jean-Philippe Thibault

Une révision de l'approche de gestion faite l'an dernier par le MPO a conclu que le ministère n'a pas le pouvoir de faire respecter les conditions de permis de plantes marines dans les eaux provinciales. « C'est déconcertant, laisse tomber d'emblée l'entrepreneur. C'est presque abracadabresque de constater qu'ils évoluaient en dehors de leur juridiction tout ce temps-là. »

En vertu de la *Loi sur les pêches*, le MPO peut délivrer des permis seulement dans les eaux côtières du Canada. La définition n'est pas simple, mais ces eaux côtières sont grosso modo celles situées à l'extérieur des limites géographiques des provinces. Au Québec, la délimitation provinciale regroupe la partie nord de la baie des Chaleurs, l'estuaire du Saint-Laurent à l'ouest d'une ligne reliant la rivière Saint Jean (Côte-Nord), la pointe ouest de l'île d'Anticosti et Cap-des-Rosiers ainsi que la baie de Gaspé. L'aire de travail d'Antoine Nicolas, qui occupe environ 100 km de littoral en Gaspésie, est donc de compétence provinciale. Le Québec aurait ainsi dû gérer la gestion des algues de ce

secteur depuis 30 ans.

La gestion a maintenant été transférée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et à celui de la Faune. Les deux ministères collaborent avec le MPO dans la transition puisque Québec n'a pas de réglementation actuellement pour encadrer la récolte de plantes marines

À 180 degrés

Depuis cette année, le MPO n'émet plus de permis pour la récolte des plantes marines en eaux provinciales au Québec. Il s'agit d'un revirement de situation assez spectaculaire pour Antoine Nicolas, qui a eu quelques démêlés avec la justice dans les dernières années.

En 2021, l'une de ses employées s'est vue remettre un constat d'infraction pour avoir accidentellement arraché le pied d'une algue. L'entrepreneur a contesté cette décision en plaidant que ce pied s'arrache naturellement et très facilement, et qu'il était difficile voire impossible de faire autrement. Antoine Nicolas a gagné sa cause en justice et les accusations sont tombées. Une autre fois, il s'est fait interpellé pour ne pas avoir eu en main son permis de cueillette papier, alors que ce permis de cueillette n'était délivré que de manière numérique. Le biologiste se bat depuis longtemps pour une gestion plus réaliste des algues, obtenir des allègements et dépoussiérer la réglementation désuète, faisant régulièrement les manchettes.

Ces différentes anicroches l'ont rebuté et encouragé à délocaliser ses activités de la Gaspésie au Nouveau-Brunswick, où les règles étaient plus souples. L'entrepreneur évalue que toutes ces péripéties ont entraîné un manque à gagner d'environ 135 000\$ l'année des actions en justice. Un arrêt de travail de trois mois s'en est suivi pour des raisons de santé reliées aux événements. Il a aussi perdu pendant ce temps un secteur de récolte de 20 kilomètres de littoral, sans son consentement.

« On est capable de traîner quelqu'un en cour avec un huissier qui est venu chez moi à 19 h pour m'en informer alors qu'on est à côté de notre juridiction, pour se faire dire 18 mois plus tard qu'on s'est trompé; c'est quand même assez heavy », analyse Antoine Nicolas, qui ne compte pas aujourd'hui en réplique intenté des poursuites. Ses amendes qui

au départ étaient de 4000\$ seront intégralement remboursées. « Il y a un préjudice c'est certain, qui est important au niveau santé, financier et sur l'image aussi. On se bat pour être écoresponsables et on essaie d'être les plus durables, mais on se fait traîner dans la boue pour des vices de procédure. C'est particulier. »

L'entrepreneur préfère regarder devant. Pour l'instant, les relations sont très bonnes avec le provincial. Une partie de ses activités reviendront d'ailleurs cette année en Gaspésie. « On a des avancées majeures qui vont permettre de reprendre plus de la moitié de nos récoltes pour la diversité des espèces », se réjouit celui qui emploie entre 4 et 10 employés selon les saisons. Avec cette volte-face, l'homme est blanchi et peut aller de l'avant. La morale de l'histoire? « Il faut se battre pour faire bouger les choses », conclut Antoine Nicolas.



Le cueilleur d'algues Antoine Nicolas (Photo Jean-Philippe Thibault)

Reprise de l'exploitation de la mine envisagée

Murdochville rêve à l'activité minière

En poste depuis 2004, Delisca Ritchie-Roussy briguera un nouveau mandat aux élections municipales de novembre, surtout que sa ville est sur le point de connaître un renouveau majeur avec le redémarrage de l'activité minière.



Catherine Poirier
cporier@lesoir.ca

se réjouit la mairesse.

Elle rappelle qu'à l'époque de Noranda, Murdochville comptait autour de 5000 habitants et profitait d'infrastructures de qualité, souvent financées par la minière : aréna, salle de quilles, aqueduc, égouts. « On était véritablement choyés. Aujourd'hui, plusieurs de ces infrastructures ont 60 ans. Il faut se mettre au goût du jour. »

Jusqu'à 1000 travailleurs

Selon elle, le redémarrage d'Osisko nécessitera une main-d'œuvre massive – jusqu'à 1000 travailleurs – et la municipalité doit se préparer dès maintenant à les accueillir. Cela implique notamment des investissements en infrastructures et en logement.

« On a du terrain, mais beaucoup de

La compagnie Osisko prévoit remettre en exploitation la mine à l'horizon 2032, si les indicateurs demeurent au vert. Une décision devrait être prise en 2029.

« On pensait jamais que ça reviendrait. Mais il y a tellement de richesse dans le sol. Les premiers forages, dès 2025, ont révélé une présence importante de cuivre et de molybdène. Les résultats sont vraiment positifs »,



Delisca Ritchie-Roussy. Photo Jean-Philippe Thibault



La compagnie Osisko prévoit remettre en exploitation la mine à l'horizon 2032, si les indicateurs demeurent au vert. Photo courtoisie Ville de Murdochville

maisons ont été déménagées à Gaspé ou démantelées. Il faut reconstruire. »

Déjà, les effets de cette anticipation se font sentir. « Notre maison qui valait 49 000 \$, vaut maintenant 132 000 \$. Quand les gens sentent qu'il y a de l'avenir, ils sont plus positifs. » La mairesse croit que les retombées de ce développement minier se feront sentir bien au-delà des limites de Murdochville. « Il y aura des retombées pour Gaspé, pour la Haute-Gaspésie, pour tout le monde. C'est un projet

structurant pour la région. »

Recycleuse d'asphalte

Dans cet esprit, la municipalité mise aussi sur la durabilité des projets qu'elle mène. Elle vient notamment de se procurer une recycleuse d'asphalte.

« Nos rues sont très larges et l'asphaltage coûte extrêmement cher. Avec cette machine, on récupère l'asphalte existante, on la chauffe, on la remet en place. C'est économique et écologique. Les gars du garage ont eu une belle formation. »

« On pensait jamais que ça reviendrait. Mais il y a tellement de richesse dans le sol. »

Un événement estival est également en préparation pour 2025, en continuité avec les festivités du 70^e anniversaire de la ville, tenues en 2023. « Ce sera une journée de festivités pour tout le monde. »

RénoRégion : deux fois moins de sommes dans l'enveloppe

Après avoir été suspendu dans le plus récent budget provincial, le programme RénoRégion est finalement de retour, mais avec deux fois moins de sommes dans l'enveloppe.

Jean-Philippe Thibault

Pour le moment, l'enveloppe est cependant de 9,2 M \$, a confirmé la Fédération québécoise des municipi-

palités, qui salue ce volte-face. Elle était auparavant d'environ 20 M \$. Le programme RénoRégion aide les propriétaires-occupants à revenu faible qui vivent en milieu rural, afin qu'ils puissent effectuer des travaux pour corriger des défauts majeurs sur leur résidence. Seuls les moins fortunés peuvent en profiter, puisque la valeur du bâtiment à réparer ne doit pas dépasser 150 000 \$. Cette sub-

vention peut atteindre 95 % du coût des travaux, sans toutefois dépasser 20 000 \$.

140 ménages

Le programme est particulièrement populaire dans la MRC du Rocher-Percé, qui a pu profiter d'une part significative de 2,4 M \$ dans les deux dernières années, contribuant au

maintien à domicile de 140 ménages.

Sa suspension avait mené à une levée de boucliers un peu partout dans les régions. Pas moins de 134 demandes sont toujours en attente dans sa MRC, l'une des plus dévitalisées au Québec. « On va continuer à faire des démarches pour avoir un financement adéquat », indique le préfet de la MRC du Rocher-Percé, Samuel Parisé.

Dettes de 7,7 millions de dollars

Pit Caribou évite la faillite : emplois sauvés

Les créanciers de Pit Caribou ont accepté lundi dernier la proposition qui leur a été présentée, évitant ainsi à la microbrasserie de L'Anse-à-Beaufils de devoir déclarer faillite.



Jean-Philippe Thibault
jpthibault@lesoir.ca

L'entreprise s'était placée le mois dernier sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité afin de proposer un plan pour redresser ses finances. Elle n'était pas en faillite, mais cumulait des dettes de 7,7 millions de dollars. Lors de la vente en 2019, la Banque de développement du Canada (BDC), Desjardins et Investissement Québec avaient consenti à des prêts à parts égales totalisant 5,1 millions aux nouveaux propriétaires. Aujourd'hui, les créanciers non garantis toucheront environ 5% de ce qui leur est dû grâce à une enveloppe de 250 000\$ sur 5 ans, selon ce que rapporte Radio-Canada. Les créanciers garantis - dont font notamment partie Desjardins, la SADC du Rocher-Percé et la BDC - récupéreront quant à eux 65% de leur mise, soit près de 5 millions de dollars, toujours selon la société d'État.

Copropriétaire depuis six ans avec son associé Vincent Coderre, Jean-François Nellis dit se réjouir de cette entente, qui est un lourd

fardeau de moins sur leurs épaules. Pit Caribou emploie environ 25 travailleurs à temps plein à son usine et sa terrasse de L'Anse-à-Beaufils en basse saison; un nombre qui augmente à entre 40 et 45 en saison estivale (sans compter les activités du pub au centre-ville de Percé). « Les gens étaient stressés c'est sûr et certain. Le beau côté des choses, c'est que ça a soudé l'équipe. On a aussi vu tout le soutien des gens avec la forte vague d'amour qu'on a reçue de nos clients. On voit qu'il y a une solidarité des gens et on souhaite les remercier. »

Tempête parfaite

La hauteur de la dette s'explique par plusieurs facteurs qui ont convergé au même moment, créant une tempête parfaite. « On avait notamment des paiements échelonnés sur des durées trop courtes. Notre bâtiment par exemple était payé sur 8 ans alors qu'une hypothèque, c'est 20 ou 25 ans », précise Jean-François Nellis. Des avis de non-conformité environnementaux ont aussi mené à un arrêt momentané de l'usine en 2023. Un litige avec un ancien propriétaire, la pandémie et la hausse des taux d'intérêt ont également nui. « Ça nous a fait perdre extrêmement d'argent. Plusieurs facteurs extérieurs ne nous ont pas aidés, mais on s'en sort tranquillement. On avait déjà entamé un processus de restructuration depuis 8



La microbrasserie Pit Caribou emploie jusqu'à 45 personnes durant la saison estivale.
Photo Jean-Philippe Thibault

mois pour diminuer les coûts d'opération. On a déjà vu les résultats dans les derniers mois. »

Plus de sans alcool

Depuis deux ans, Pit Caribou a atteint sa vitesse de croisière avec une production de 1 million de litres par année; sa capacité maximale. Les produits non alcoolisés prennent de plus en plus de place dans leur portefeuille. C'est que le secteur des bières sans alcool est en très forte croissance. Au Québec, la hausse anticipée est de 21% cette année. Chez Pit Caribou, les bières sans alcool ne représentaient aucune part de marché il y a 18 mois à peine, alors qu'elles atteignent maintenant les 15%. « C'est non négligeable; c'est rendu très important comme secteur. Ça va dans la perspective où on ne veut plus seulement être une brasserie, mais une compagnie de breuvages », explique le copropriétaire.

L'an dernier, l'entreprise a lancé des nouveaux produits non alcoolisés, les Frübb (des cocktails fruités et acidulés sans alcool, servis en prêts-à-boire). Ceux-ci sont vendus dans le sud de la Gaspésie, et dans plus de 200 points de vente entre Québec et Ottawa. « L'objectif est de mitiger notre risque. C'est plus qu'une tendance; c'est une vague de fond, quelque chose qui va être là pour rester. D'ici 2030, dans

la bière, le sans alcool va représenter 25% du marché mondial. Ne pas croire à cette tendance te met à risque », ajoute celui qui était jusqu'à tout récemment le président de l'Association des microbrasseries du Québec.

Aucun autre producteur de bière sans alcool n'était en mesure de brasser pour eux lorsque Pit Caribou s'est lancé dans cette aventure. Il était aussi impossible de le faire localement sans risque de contamination avec leurs bières avec alcool, l'usine n'étant pas adaptée. Depuis, l'entreprise a toutefois été en mesure de rapatrier l'embouteillage de l'Ontario au Saguenay grâce à un partenariat avec La Voie Maltée. Une blanche et une rousse sans alcool seront aussi lancées d'ici les 12 prochains mois. « Le plus gros de la tempête est derrière nous », conclut l'entrepreneur.



Vincent Coderre et Jean-François Nellis lors de l'acquisition de Pit Caribou, en 2019.
Photo archives Pit Caribou



Une bière de Pit Caribou Photo courtoisie



Un Québec en perte de liberté

Nous sommes en 2025, et rien ne laisse croire que nous retrouverons un jour la véritable liberté de choix. Au Québec, la gestion du risque personnel, autrefois socialement acceptée, semble désormais un rêve lointain, presque irréaliste.

Tout cela a commencé en 1976, quand le parti de l'heure est arrivé au pouvoir avec une équipe au talent exceptionnel, inégalé depuis. Regardez bien cette époque : René Lévesque, père de l'économie québécoise reconnu mondialement, Jacques Parizeau, Lise Payette (et sa loi sur le sans-faute en assurance automobile), Bernard Landry, Claude Charron, Camille Laurin, Jean Garon, à qui l'on doit le zonage agricole, et bien d'autres. Ce parti, faut-il le rappeler, a aussi été à l'origine de la loi 101.

C'est une opinion, certes, mais je considère ce parti comme l'un des plus compétents, solides et visionnaires que le Québec ait connus. Et même en 2025, son influence se fait encore sentir dans notre quotidien. Le mouvement social qu'il a engendré a transformé en profondeur le visage du Québec moderne.

Retour vers le futur

Revenons en arrière. En 1976, quand le jeudi soir arrivait, c'était le début de la fin de semaine. Toute la population se mettait en branle. Brasseries, bars, discothèques : l'ambiance battait son plein. Les gens affluaient en ville vers

20 h, à 21 h 30, la fête battait son plein. Je ne parle même pas des 5 à 7, bien ancrés dans les habitudes. Il y avait plus de bars que de concessionnaires automobiles aujourd'hui. Terminer une soirée à 3 h, 4 h, voire 5 h du matin n'avait rien d'exceptionnel.

Le vendredi ? Encore mieux. Le samedi ? Un rappel. Tout le monde devait alors gérer un certain risque : les accidents, l'alcootest, parfois les bagarres à la sortie des bars, la fumée omniprésente, et les planchers brûlés par les mégots. Ce n'était pas de notre faute : les cendriers manquaient, tout comme les places assises.

Un frein

Mais voilà, le fameux Parti québécois, sans trop s'en rendre compte, a mis un frein à tout cela. Peu à peu, les lois se sont durcies, et les gens ont commencé à moraliser tout comportement comme s'il fallait être plus droit que le premier juge du comté.

Michel Chartrand est un autre personnage clé de cette époque. Bien qu'il ait fait progresser plusieurs causes nobles, il a aussi anéanti l'ambition politique chez notre élite. Il a tourné en ridicule les plus ambitieux, tuant l'idée que devenir premier ministre du Québec ou du Canada pouvait être un noble accomplissement. Il a peut-être défendu des causes justes, mais il a aussi dissuadé bien des esprits brillants de faire de la politique.

Et que dire de Jean-Luc Mongrain,

arrivé en 1987 ? Un moralisateur infatigable, toujours prêt à dénoncer, à pointer du doigt. Il est devenu, sans le vouloir, le curé en chaire de la province. Le pape n'aurait pas fait mieux.

Puis est venu Guy A. Lepage, avec sa grande messe du dimanche soir. Je vous épargne les détails. Il est encore en onde... oups.

Qu'est-ce qu'il reste ?

Alors, où en sommes-nous avec toutes ces leçons de morale de nos bien-pensants d'hier ? Avons-nous des assurances moins chères ? Non. Nos jeunes sont-ils meilleurs ? Non plus. Ils se cachent, tout simplement.

En revanche, les jeunes paient aujourd'hui des amendes trois ou quatre fois plus élevées qu'à notre époque, sans pour autant gagner trois ou quatre fois plus. L'écart entre le revenu et la capacité de payer s'est évaporé. Où se retrouvent-ils ? En prison pour certains, en travaux communautaires pour d'autres.

Moi, à mon âge, je n'ai plus besoin de vivre à cent milles à l'heure. Mais eux, que leur reste-t-il ?

Avant de réclamer l'intervention du gouvernement, avant de ridiculiser un député ou un ministre, posez-vous une question : où nous a menés ces comportements collectifs ? Voilà ce que j'appelle l'équilibre du choix. Et à mon avis, nous avons fait de mauvais choix.

Je suis sorti quatre jours à Montréal ce printemps. Je n'ai pas pris ma voiture une seule fois. J'y ai retrouvé cette ambiance de jeunesse, cette liberté de faire la fête n'importe quand, à toute heure. Mais dès qu'on quitte Montréal, c'est une autre histoire. Même à Québec, ce n'est plus possible. Le transport en commun n'est pas à la hauteur. Et ici, dans le Bas-Saint-Laurent ? Si t'as pas de char, ton chien est mort.

Impact direct

Les lois ont eu un impact direct en région, car on a suivi la morale sans adapter les infrastructures. Par exemple, le transport en commun à Rimouski est moins développé qu'il ne l'était dans les années 70 !

Aujourd'hui, une petite voiture coûte 30 000 \$ à 9 % d'intérêt. C'est devenu « normal » de prendre un terme de 7 ans juste pour se déplacer. Pour en arriver à quoi, au juste ?

On défend le bon sens à grands cris, sans voir que nos paroles mènent à l'isolement, voire à l'emprisonnement. Et certains réclament encore de baisser la limite d'alcool à 0,05, tout en multipliant les amendes. C'est rapide, ça ne coûte rien... mais les conséquences sont bien réelles.

Aujourd'hui, en région, on se retrouve enfermés dans nos logements, avec pour seuls divertissements : télé grand écran, tablette et Internet. Belle vie ?



Selon l'Organisation mondiale de la santé, une personne sur cinq est, chaque année, touchée par un trouble de santé mentale.
Photo Johanne Fournier

Laisser tomber les masques

« La santé mentale sans masque », tel a été le slogan de la 74^e Semaine de la santé mentale, qui s'est tenue du 5 au 11 mai.

L'initiative visait à briser la stigmatisation, à encourager les échanges honnêtes et à favoriser l'accès aux ressources pour les personnes vivant avec un ou des troubles de santé mentale.

Pendant cette période, avez-vous parlé avec une personne qui vit avec un trouble anxieux, psychotique, de bipolarité, de schizophrénie, de dépression ou de dépendance?

Selon l'Organisation mondiale de la santé, une personne sur cinq est, chaque année, touchée par un trouble de santé mentale. Cela signifie que nous pouvons tous être concernés.

Stigmatisation

Souriez-vous à quelqu'un qui a le vague à l'âme, même si l'on ne peut mettre de mot sur son état? Plusieurs personnes autour de nous dissimulent

leur détresse par peur d'être jugées, intimidées ou rejetées. L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) révèle que 60% des gens qui présentent un problème de santé mentale n'osent pas demander de l'aide par crainte d'être étiquetés. Plus ils résistent, plus leur état s'aggrave, plus ils se retrouvent isolés.

Ils cachent leurs émotions, leurs traits de personnalité. Bref, ils portent un masque. Parfois très lourd, celui-ci n'est pas sans conséquence, allant jusqu'à affecter leur identité, leur estime d'eux-mêmes et leurs relations avec les autres.

Lorsqu'ils cachent leurs difficultés, ils deviennent moins aptes à demander du soutien, ce qui a pour effet de perpétuer l'isolement et à souffrir en silence. Selon un sondage mené par l'organisme, 72% des personnes vivant avec un trouble de santé mentale ou de dépendance se culpabilisent ou se méprisent.

Idées suicidaires?

Les idées suicidaires surviennent quand la souffrance est envahissante et que la personne ne parvient pas à l'atténuer.

« Montrons-nous tels que nous sommes. Abordons les sujets relatifs à la santé mentale avec bienveillance. »

Elles indiquent que quelque chose ne va pas. Elles sonnent l'alarme.

Des ressources sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7: la ligne québécoise d'intervention en prévention du suicide au 1 866 APPELLE (1

866 277-3553), un texto au 535353 ou le site www.suicide.ca pour de l'information ou clavarder avec un intervenant. En cas de danger immédiat pour vous ou un proche, composez le 911.

Retirons les masques

Il faut créer des environnements où les personnes qui vivent avec un trouble de santé mentale puissent s'exprimer sans gêne et sans avoir peur du jugement, estime l'analyste principale en recherche et politique de l'ACSM. De l'avis de Leyna Lowe, les discussions ouvertes sur le sujet permettent de mieux comprendre le trouble chez la personne qui en est atteinte et d'offrir de l'aide.

Montrons-nous tels que nous sommes. Abordons les sujets relatifs à la santé mentale avec bienveillance. Soyons inclusifs et empathiques.

Prolongeons ces initiatives au-delà de la Semaine de la santé mentale. Adoptons ces comportements à l'année.



PERTINENT
CLAIR
FIABLE

L'information sur le terrain directement chez vous.
Toute les semaines.

Avec une approche **engagée, humaine** et **sur le terrain**. Chaque semaine,
nous partageons l'information locale avec vous.

Alexandre D'Astous
adastous@lesoir.ca

René Alary
ralary@lesoir.ca

Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

Olivier Therriault
otherriault@lesoir.ca

Véronique Bossé
vbosse@lesoir.ca

Dominique Fortier
dfortier@lesoir.ca

Jean-Philippe Thibault
jpthibault@lesoir.ca

Catherine Poirier
cpoirier@lesoir.ca



Une nouvelle ère commence
Soyez des nôtres !

Partenariat entre paramédics et infirmières

Un nouveau projet pilote, qui amènera les paramédics et les infirmières à collaborer davantage, est mis sur pied dans le but de mieux évaluer les patients qui font appel au 9-1-1.

Dominique Fortier

Concrètement, cette nouvelle collaboration découle d'une volonté du ministère de la Santé qui y voyait une belle façon de mieux encadrer le travail des paramédics et aussi de mieux juger la pertinence d'un transport ambulancier dans certains cas jugés moins graves.

Trois projets sont mis de l'avant, soit la paramédecine communautaire, la régulation et la coévaluation. Dans le cas de la Gaspésie, ce sont les deux derniers volets qui ont été introduits. « La régulation se fait d'abord au niveau du 9-1-1. Lorsque la répartitrice reçoit un appel qui tombe dans la catégorie non-urgent, il est redirigé vers une infirmière de régulation qui

fera une analyse plus approfondie du patient. Si l'évaluation ne nécessite pas de transport ambulancier, il sera conseillé au patient de se tourner vers d'autres alternatives comme les cliniques, les guichets d'accès à la première ligne ou les médecins de famille. D'autres types de transport pourraient être suggérés comme un taxi ou le transport adapté », explique le vice-président exécutif à la Fédération du préhospitalier du Québec, Jérémie Corneau-Landry.

Ce dernier est d'avis qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction puisque ça permet de réduire le nombre de transports ambulanciers non-urgents. « En Gaspésie, avec un nombre restreint d'ambulances sur un vaste territoire, on veut éviter de se retrouver dans une véritable situation d'urgence avec des ambulances qui sont monopolisées pour des transports qui ne nécessitent pas notre intervention. »

Ensuite il y a la coévaluation. Tous les



La coévaluation permet aux paramédics de s'impliquer davantage dans l'intervention qui sera effectuée auprès des patients. Photo Archives - Jessica Gélinas

paramédics ont suivi cette formation avant l'implantation du projet-pilote. Il concerne les appels logés au 9-1-1 qui sont jugés urgents par la répartition. Ainsi, les paramédics se rendent sur place et procèdent à l'évaluation du patient, prennent les signes vitaux et font une historique du cas. Après cette évaluation, si les ambulanciers estiment que la situation

du patient n'est pas critique, ils vont communiquer avec une infirmière au CISSS-Gaspésie pour lui exposer le cas.

L'infirmière devra alors évaluer la suite des choses et exposer différentes options aux patients. « Toutefois, en aucun cas, les paramédics refuseront un transport vers un hôpital. »

Saison de transition pour Escale Gaspésie

Avec 19 escales au calendrier - dont trois à Percé - pour quelque 18 848 croisiéristes, la prochaine saison d'Escale Gaspésie ne fracassera pas des records.

Jean-Philippe Thibault

Rien de surprenant cependant puisque l'organisation s'est retrouvée momentanément sans capitaine en 2022, lorsque le chef d'escale Stéphane Sainte-Croix a été élu comme député de Gaspé.

Les croisières internationales se présentent environ trois années à l'avance, d'où ce pas de recul enregistré cette année. « Pour être honnête, c'est un creux. On aura moins de navires que d'habitude; pour nous c'est un pas en arrière », concède d'emblée l'actuel chef d'escale, Igor Urban.

Ce dernier note tout de même déjà des améliorations pour les années subséquentes, en 2026 et en 2027. Déjà 23 et 25 navires ont respectivement confirmé leur présence. Certaines bonnes années comme en 2016 - l'année où le Queen Mary II était débarqué - plus de 32 000 croisiéristes ont été enregistrés, pour une trentaine d'escales.

« La promotion, c'est vraiment à long terme. Pendant un temps, les compagnies de croisière ne savaient plus trop à qui parler pour organiser les choses, mais on constate déjà un retour des choses l'an prochain », précise Igor Urban.

Compenser les mastodontes

Les navires de plus petit tonnage ont tranquillement pris le dessus au fil des ans. S'ils sont moins payants en frais d'amarrage, d'ancrage ou encore

pour les différents forfaits vendus, leur volume pourrait permettre de compenser comparativement aux mastodontes des mers qui avaient l'habitude de mouiller dans la baie de Gaspé.

« On a plus de navires de petite taille, d'expédition et de luxe. On remarque que les passagers à bord consomment davantage et dépensent plus dans les commerces locaux. Il y a aussi une meilleure acceptabilité quand il y a moins de monde », ajoute le chef d'escale.

Le brise-glace Commandant Charcot a été un exemple probant cet hiver. La boutique du Site d'interprétation micmac de Gespeg a pu renflouer les coffres avec les touristes qui n'hésitent pas à dépenser. « Ce sont des gens qui paient très cher leur voyage et qui ont plus de facilité à acheter localement, alors que les plus gros navires

ce sont souvent des tout inclus. C'est la lecture qu'on fait. »

Le Commandant Charcot a d'ailleurs déjà prévu être une année sur deux sur le Saint-Laurent en hiver, en alternance avec l'Antarctique. Les escales précises restent toutefois à déterminer pour le Canada. Gaspé aurait suffisamment plu pour accueillir à nouveau le navire dans deux ans.

Du 31 août au 27 octobre

Pour revenir à la saison à venir, l'essentiel des arrêts se fera du 31 août au 27 octobre. Deux escales sont prévues en mai. À noter que le Norwegian Jewel (31 août) et le Azmara Quest (15 septembre) en seront tous deux à leur escale inaugurale. Le Norwegian Jewel sera d'ailleurs le plus imposant navire de la saison avec ses 2400 passagers et 1100 membres d'équipage.

Samuel Parisé briguera un autre mandat

L'actuel préfet dans Rocher-Percé, Samuel Parisé, vient de dévoiler ses intentions de briguer un second mandat à la préfecture.

Jean-Philippe Thibault

Le principal intéressé indique vouloir continuer à travailler sur les dossiers de fond après être maintenant plus à l'aise avec le fonctionnement du monde politique. Le préfet est arrivé dans l'arène à seulement 24 ans. Il était le plus jeune des candidats en 2021 lorsqu'il a remporté le vote populaire, avec une avance de 572 voix sur l'ancien directeur général de la MRC, Mario Grenier. « Les premières années ont été chargées pour l'apprentissage du rouage politique, mais on a réussi à mettre en place des programmes pour les garderies et le logement, notamment, qui sont deux priorités pour la MRC », évoque-t-il.

Parmi les faits saillants de son premier mandat, il note également la réfection de l'aérogare, qui a été inaugurée en octobre 2024. La superficie du bâtiment principal a été agrandie de 70% et comprend notamment une nouvelle salle de contrôle; un projet

de 2,5 millions de dollars.

« Parmi les réalisations dont je suis particulièrement fier, je souligne le développement des infrastructures aéroportuaires de l'aéroport du Rocher-Percé, le soutien concret apporté aux entreprises et aux organismes communautaires, ainsi que les démarches constantes menées pour défendre les services de proximité qui répondent aux besoins de base de notre population, notamment en matière de logements, de soutien aux familles et d'autres services essentiels », précise Samuel Parisé en ajoutant qu'il s'est aussi engagé activement à revendiquer des pouvoirs accrus aux MRC dans le financement de la construction de logements locatifs annuels.

Moins présent dans les médias que certains de ses homologues à la préfecture ou à la mairie, il ne croit pas que cet aspect puisse lui nuire. « Je vais toujours privilégier le travail de coulisse pour tenter de négocier avec certains ministères, plutôt que de les mettre sur la place publique dans un aspect de confrontation où après c'est plus difficile d'obtenir certains gains.



Le préfet de la MRC de Rocher-Percé, Samuel Parisé. Photo courtoisie

C'est la technique que j'ai privilégiée dans les dernières années. Quand je vais dans les médias, c'est pour annoncer des bonnes nouvelles, mais si ça ne fonctionne pas je suis tout de même prêt à aller de l'avant. Mais je vais peut-être essayer d'être plus présent dans les prochaines années. C'est un processus qui est toujours en

apprentissage », conclut-il.

Samuel Parisé est le premier candidat connu à dévoiler ses intentions à la préfecture du Rocher-Percé. Au Québec, ce sont 27 MRC sur 104 qui élisent leur préfet au suffrage universel. Les autres sont choisis par les maires.

Le Congrès mondial acadien en 2029

C'est officiel, la Baie-des-Chaleurs sera l'hôte du Congrès mondial acadien 2029. Le conseil d'administration de la Société Nationale de l'Acadie (SNA) en a fait l'annonce la semaine dernière en provenance d'Atholville, au Nouveau-Brunswick.

Jean-Philippe Thibault

Des rives de Carleton-sur-Mer jusqu'à Campbellton, en passant par Bonaventure, Dalhousie et Bathurst, la Baie-des-Chaleurs s'est unie pour offrir au monde un événement audacieux, ancré dans les réalités de ses communautés.

« Le choix comme région hôte est le résultat d'un travail remarquable mené par un comité de mise en candidature passionné, visionnaire et profondément enra-

ciné dans sa région. Cette terre chaleureuse et symbolique, à la croisée de l'Acadie du Québec et du Nouveau-Brunswick, incarne à merveille l'esprit de dialogue, d'unité et de diversité qui anime notre peuple », note Martin Théberge, le président de la SNA.

Seule candidate en lice

Cette organisation œuvre depuis plus de 140 ans à la défense, à la promotion et à l'épanouissement de la communauté acadienne de l'Atlantique, au pays comme à l'international. Le Congrès mondial en est son principal événement. La Baie-des-Chaleurs était la seule candidate en lice. La cérémonie d'ouverture devrait se tenir à Bonaventure. Le budget est évalué à quelque 11,5 M \$.



Le Congrès mondial acadien se tiendra dans la Baie-des-Chaleurs en 2029. Photo Congrès mondial acadien

Alexis Deschênes : leader adjoint du Bloc

À l'issue d'un premier caucus du Bloc Québécois suite aux plus récentes élections, le chef Yves-François Blanchet a présenté la nouvelle équipe des officiers du parti à la Chambre des communes.

Jean-Philippe Thibault

C'est Christine Normandin, députée de Saint-Jean, qui a été désignée leader en Chambre tandis qu'Alexis Deschênes, député de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, s'est vu confier la responsabilité de leader adjoint. « De faire mes premiers pas à la Chambre des communes à titre de leader adjoint est un défi hautement stimulant et une marque de confiance que je reçois avec humilité et avec une forte volonté d'en être à la hauteur. Dans le contexte particulier d'un gouvernement minoritaire, j'aurai à participer de près à la stratégie parlementaire et à utiliser mes aptitudes de juriste pour m'assurer du respect de la procédure parlementaire.

Je donnerai tout ce que j'ai. »

À noter que Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé, a été confirmé comme whip du parti, responsabilité qui lui avait été assignée une première fois en décembre dernier. Il sera épaulé par Marilène Gill, députée de Côte-Nord-Kawawachikamach-Nitassinan, comme whip adjointe. Martin Champoux, député de Drummond, agira pour sa part en tant que président du caucus. Le vétéran Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Sauvel, demeure en poste à titre de vice-président.

Victoire décisive

Lors de l'élection fédérale dans Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, le 28 avril dernier, Alexis Deschênes a remporté une victoire décisive par une marge de plus de 4 300 voix sur la députée sortante libérale Diane Lebouthillier.



Alexis Deschênes Photo fournie par Alexis Deschênes - Josh Fauvel

AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF) POURSUIT CETTE ANNÉE SON PROGRAMME DE PULVÉRISATIONS AÉRIENNES POUR LUTTER CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE (TBE) DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE.

Ces pulvérisations aériennes, qui durent de quatre à cinq semaines, débiteront entre le 3 et le 9 juin si les conditions météorologiques le permettent. Une superficie totale d'environ 107 000 hectares de forêts vulnérables sera traitée en forêt publique et en forêt privée. La zone ciblée est située dans le secteur entre Cap-Chat et Gaspé, au nord, et entre Matapédia et Percé, au sud.

Afin de protéger les aiguilles des conifères touchés contre les dommages causés par la TBE, l'insecticide biologique *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Btk) sera utilisé dans le cadre de ces opérations.

La Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM), mandatée par le MRNF, a la responsabilité d'effectuer ces pulvérisations aériennes.

Précisons que l'insecticide biologique utilisé par la SOPFIM est homologué par Santé Canada et que son utilisation a été jugée sans risque pour la santé humaine et l'environnement.

Pour toute information concernant la TBE, communiquez avec le MRNF par courriel à gaspesie-iles-de-la-madeleine.forets@mrnf.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 388-2125. Nous vous invitons à privilégier les communications par courriel électronique.

Pour toute information sur l'insecticide utilisé et les opérations de pulvérisation aérienne dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, communiquez avec la SOPFIM au 1 877 224-3381 ou visitez le site Web au www.sopfim.qc.ca.

Québec

Nouveau module de jeux au site du Banc à Paspébiac

Paspébiac retire cinq structures de jeux jugées en fin de vie sur le site du Banc pour les remplacer par un tout nouveau module de jeux moderne, dont l'installation aura lieu en juillet.

Olivier Therriault

En complément, une balançoire accessible aux personnes à mobilité réduite viendra enrichir l'offre inclusive du parc. Les autres modules de jeux, encore en bon état, bénéficieront de réparations afin de prolonger leur durée de vie. La Ville prévoit également leur remplacement progressif dans les années à venir.

Certaines critiques ont émergé concernant l'utilisation du budget municipal en lien avec l'installation récente d'un bloc sanitaire sur le même site. « Nous aurions adoré pouvoir utiliser cette subvention de 90 % pour faire des changements

majeurs à notre parc. Cependant, cette enveloppe budgétaire était à usage unique pour l'installation d'un nouveau bloc sanitaire avec accès universel. Un changement qui était nécessaire si on se rappelle bien dans quel état était les toilettes de la plage, l'année dernière », indique la Ville dans un communiqué.

Par ailleurs, Paspébiac lance un appel au civisme après avoir constaté des gestes de vandalisme sur les bacs à fleurs de l'Hôtel de Ville et du Centre culturel. Ces actes sont perçus comme un manque de respect envers les employés municipaux responsables de l'embellissement floral des espaces publics.

La Ville invite les citoyens à signaler tout bris ou anomalie sur les infrastructures municipales en téléphonant au 418-752-2277 ou en écrivant à servicesauxcitoyens@villepaspebiac.ca.

À 65 ans, il parcourt la Gaspésie à pied

Un camionneur d'expérience et passionné de défis, Yvon Sickini, a entrepris le tour complet de la Gaspésie à pied au profit des services de répit offerts par Autisme de l'Est-du-Québec.

Alexandre D'Astous

Parti de l'hôtel de ville de Causapscal, le 4 mai dernier, l'homme de 65 ans poursuit un périple inspirant de plus de 800 kilomètres, pour traverser Amqui, Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Percé, Chandler, Bonaventure, Matapédia et revenir à son point de départ.

Équipé d'une tente et d'un chariot pour transporter son matériel, Yvon est prêt à affronter les intempéries et les imprévus.

«Chaque pas compte pour sensibiliser, mobiliser et amasser des fonds afin de soutenir les personnes autistes et leurs familles dans notre région», a-t-il lancé avant le départ.

L'idée de ce défi a germé après la pandémie, alors qu'Yvon rêvait initialement de parcourir Compostelle. Mais un documentaire inspirant sur la Gaspésie lui a redonné l'envie de relever un défi plus près de chez lui.

Ce projet a une résonance profonde pour lui : le fils de son employeur

est autiste. Il y a donc une motivation personnelle significative, portée par l'espoir de faire une vraie différence pour les familles vivant cette réalité.

Commencer par un pas

Ce mantra, choisi par Yvon, incarne toute la portée de son défi : un périple qui va bien au-delà des kilomètres parcourus. Pour lui, c'est le voyage d'une vie, une démarche profondément humaine et engagée, au service d'une cause qui lui tient à cœur.

Sa fille, journaliste, viendra marcher à ses côtés les 15, 16 et 17 mai, démontrant ainsi que ce défi est aussi une histoire de famille et de solidarité.

«Tout au long de son parcours, Yvon lancera un appel à la générosité des communautés qu'il traversera afin de lui offrir un abri pour la nuit lors de temps froids ou pluvieux. En toutes circonstances, il poursuivra sa route, à l'exception de fortes pluies prolongées. Le public pourra suivre ses avancées en temps réel grâce



Équipé d'une tente et d'un chariot pour transporter son matériel, Yvon Sickini est prêt à affronter les intempéries et les imprévus. Photo courtoisie



Yvon Sickini prévoit réaliser son défi en sept ou huit semaines. Photo courtoisie

aux mises à jour diffusées sur la page Facebook d'Autisme de l'Est-du-Québec et lors d'événements spéciaux organisés dans certaines municipalités», indique le directeur général «Autisme de l'Est-du-Québec, Simon Dufresne.

Vous croisez Yvon sur la route ?

«Allez lui parler, capturez le moment en photo et publiez-le avec #Tour-GaspésieYvonSickini sur vos réseaux sociaux. Chaque partage contribue à faire connaître notre cause», ajoute monsieur Dufresne.

Autisme de l'Est-du-Québec offre des services de répit spécialisés pour les proches d'enfants et d'adultes autistes, dans la MRC du Rocher-Percé, dans la

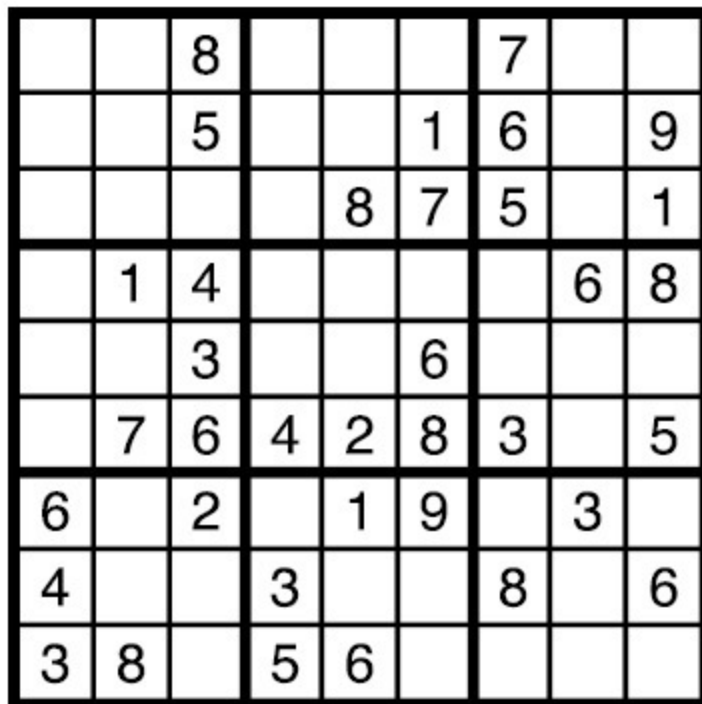
Baie-des-Chaleurs et dans les MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis.

Chaque service permet aux familles de souffler, de reprendre des forces et de mieux accompagner leurs proches au quotidien.

Simon Dufresne fait savoir que les budgets de son organisme ont été amputés.

L'organisme a été informé en avril qu'il n'aurait aucun dollar pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sur les 100 000 \$ attendus. Pour Rimouski-Neigette et La Mitis, l'organisme a perdu 25 % de son budget de fonctionnement pour les trois prochaines années.

SUDOKU



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

2	9	1	4	6	5	7	8	3
6	5	8	7	2	3	1	4	9
7	6	4	2	8	3	1	5	9
8	2	3	1	5	6	9	7	4
5	1	4	7	9	3	2	6	8
2	3	9	6	8	7	5	4	1
7	4	5	2	3	1	6	8	9
1	6	8	9	4	5	7	2	3

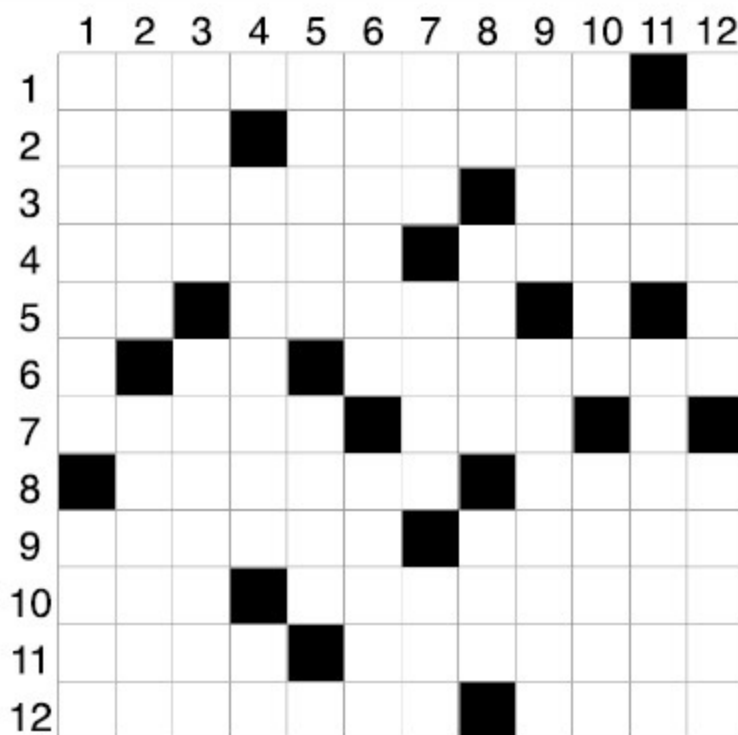
MOTS CROISÉS

A	C	GÈNES	MONZA	POUILLES	TERNI
ABRUZZES	CAGLIARI	I	N	PARME	TOSCANE
ANCONA	CAMPANIE	IMOLA	NAPLES	PRATO	TRIESTE
ANDRIA	CAMPOBASSO	L	O	R	TURIN
ANZIO	CATANÈ	LATIUM	OLBIA	RAVENNE	UDINE
ASTI	CÔME	LECCE	P	RIMINI	V
B	F	LIGURIE	PADOUE	ROME	VÉNÉTIE
BARI	FANO	LIVOURNE	PALERME	S	VENISE
BARILETTA	FERRARE	LOMBARDIE	PAVIE	SALERNE	VÉRONE
BASILICATE	FLORENCE	M	PÉROUSE	SARDAGNE	VICENCE
BERGAMO	FOGGIA	MARSALA	PESARO	SASSARI	
BOLOGNE	FORLÌ	MESSINE	PESCARA	SIENNE	
BRESCIA	G	MILAN	PIÉMONT	T	
	GELA	MODÈNE	PISE	TARENTE	

O	E	I	D	R	A	B	M	O	L	V	S	E	C	E	B	E	P	S	E
S	L	E	A	N	D	R	I	A	E	I	N	A	M	O	I	O	E	A	M
S	I	M	E	C	C	E	L	N	E	O	T	R	L	N	U	N	L	E	O
A	V	A	B	T	U	R	I	N	R	A	E	O	A	I	A	A	R	S	R
B	O	G	A	I	M	S	N	E	N	L	G	P	L	C	S	E	I	U	N
O	U	R	R	T	E	E	V	E	A	N	M	L	S	R	B	N	M	O	A
P	R	E	I	N	E	A	S	P	E	A	E	O	A	I	R	G	I	R	L
M	N	B	E	A	O	R	I	S	C	S	T	M	L	L	E	I	N	E	I
A	E	D	N	R	A	E	N	G	I	A	U	C	O	R	S	A	I	P	M
C	O	Z	A	N	I	P	A	I	G	N	Z	D	M	O	C	D	P	E	E
M	I	S	C	R	I	R	C	E	N	O	E	N	I	F	I	R	A	U	T
O	E	O	U	E	A	A	B	I	T	A	F	A	O	N	A	A	R	O	S
P	N	G	M	C	G	A	G	E	L	A	P	E	B	M	E	S	M	D	E
E	I	O	S	L	R	S	E	N	E	G	C	L	C	R	O	P	E	A	I
L	N	E	I	L	S	A	L	E	R	N	E	I	E	N	U	T	I	P	R
T	P	A	E	E	I	V	A	P	O	N	A	F	L	S	E	Z	A	S	T
L	R	T	A	R	E	N	T	E	O	L	B	I	A	I	A	R	Z	R	E
I	T	E	C	N	E	C	I	V	M	U	I	T	A	L	S	S	O	E	P
A	I	R	A	S	S	A	S	E	N	N	E	V	A	R	E	A	T	L	S
F	E	R	R	A	R	E	V	E	N	E	T	I	E	M	O	C	B	I	F

SOLUTION DES MOTS CACHÉS: SUDOKU

MOT CACHÉ



HORIZONTALEMENT

1. Insolite.
2. Bonaventure — Produit de l'énergie propre.
3. Se dit d'une femme bien en chair — Blé.
4. Contrée de l'ancienne Grèce — Petit flacon.
5. Espace de temps — Elle équivaut à 3600 secondes.
6. Arrivé au monde — Cours d'eau.
7. Fut conquise par Jules César — Étendue très aride.
8. Vicié — Se lit au bas d'un texte.
9. Éthanol — Parcelle de terrain.
10. Mémoire vive — Il parle français.
11. Il rejette l'autorité — Prénom masculin.
12. Mur de musée — Ville de France.

VERTICALEMENT

1. Événement qui serait à l'origine de l'expansion de l'Univers — Eau-de-vie.
2. Insulaire — Égalisé.
3. Grandeur numérique nulle — On y trempe des rouleaux.
4. Personnage de Shakespeare — Dieu solaire.

5. Désavoué — Ministre de Dagobert.
6. Il a l'air louche — Algues comestibles.
7. Encourage le torero — Rigoler — Enlève.
8. Deux — Haricot — Chiffres romains.
9. Attitude insolente — Méconnus.
10. Grassouillet — Acquiescé.
11. Coule en Afrique — Empêche d'avancer.
12. Mort — Commence en janvier.

E	T	E	S	E	S	E	I	M	A	I	C	12
N	E	N	E	T	E	I	E	N	A	R	A	11
N	E	N	E	I	V	O	I	R	I	E	N	10
N	I	N	O	L	O	L	O	O	L	O	9	
A	T	A	N	O	L	E	N	O	L	E	8	
E	E	G	R	E	E	E	E	E	E	E	7	
E	E	I	V	I	E	N	E	N	E	N	6	
D	E	B	E	U	E	H	E	H	E	H	5	
E	O	L	E	F	I	O	L	E	F	I	4	
C	O	N	D	E	F	R	I	C	O	N	3	
E	N	E	N	E	O	L	I	E	N	E	2	
D	E	A	R	O	I	D	E	D	E	A	1	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	



PERTINENT
CLAIR
FIABLE

Notre équipe se déploie dès les prochaines semaines pour vous offrir nos services et une toute nouvelle façon de rejoindre vos clients - directement dans leur résidence.

Avec une approche **locale**, **humaine** et **sur le terrain**. Nous vous aiderons à créer un lien fort avec votre clientèle, là où elle vit, lit...et choisit.

Alexandre Béland Lamer
alamer@lesoir.ca

Mélanie Daraïche
mdaraiche@lesoir.ca

Aude Robert-Gingras
arobert@lesoir.ca

Louise Ringuet
lringuet@lesoir.ca

Richard Duchesneau
rduchesneau@lesoir.ca

Francis Mimeault
fmimeault@lesoir.ca

Rémi Côté
rcote@lesoir.ca



Une nouvelle ère commence
Soyez des nôtres



Un chasseur de Forestville à la « une » du Pope & Young



Mathieu Tremblay a prélevé ce mâle, l'automne dernier, dans la zone 18, secteur Labrieville. Photo courtoisie Mathieu Tremblay

Une première dans les annales de la chasse à l'arc aux États-Unis, un Québécois fait la « une » du populaire magazine « Pope & Young », printemps 2025.

« Du jamais vu pour un chasseur du Québec », affirme le mesureur professionnel André Beaudry, qui a cofondé le site des records Trophée-Québec, un complément aux répertoires « Boone & Crockett Club » et « Pope & Young Club (P&Y) »; une organisation nord-américaine, fondée en 1961, vouée à la chasse à l'arc. Et c'est en

première page du magazine Ethic P&Y, printemps 2025, qu'on admire la magnifique photo de Mathieu Tremblay, de Forestville, avec son orignal trophée au pointage net de 189 1/8, récolté dans la réserve faunique de Matane.

« Je chasse depuis que je suis capable de marcher en forêt avec mon père Michel, qui m'amenait au petit gibier et à la pêche. Quant à l'original, je le chasse depuis que j'ai 12 ans; j'en ai 36. Mon père m'a initié et j'ai eu la piqure. Au début, on chassait dans

des caches. Maintenant on se déplace en forêt. L'élève a dépassé le maître », commente Mathieu, sur un air amusé. Pour lui, chasser l'original, c'est une religion. « Je prends deux semaines de vacances de chasse par année ». Il préfère l'arc, pour le défi, et aussi l'arme à feu

Comme une religion

Quant à l'original qui lui a valu la « une » du magazine Ethic P&Y, Mathieu a fait son expédition dans la réserve faunique de Matane en septembre 2023, avec deux amis. Un tirage entre eux lui accorde le premier choix du secteur dans le territoire 32-A. Une montagne révèle de bons indices et de bonnes chances de cibler un gros « buck ». Le groupe ne veut rien prélever à moins de 50 pouces de panache. Après une heure de marche à gravir la montagne à 23°C, il commence à « caller ». Un petit mâle de 50 pouces se dresse, le détecte et s'enfuit. Impossible de le cibler. Après une autre heure de marche, il lance plusieurs appels, observe une femelle et son veau, puis un mâle de 45 pouces.

« Ce n'est pas ce que je veux ». Un gros mâle répond à ses « calls », derrière lui. « Je me tourne et je vois de grosses palettes blanches à travers le bois et trois, quatre femelles qui tournent autour. Je fais de « rattling ». Il ne bouge pas. Je l'approche, il est à 20 verges, j'étire mon arc et la flèche le transperce. J'attends une heure, et il est là, immobile à 300 pieds. Tout un « buck », incroyable. Et je me mets à crier de joie. Mes chums arrivent et ils capotent », relate Mathieu.

« C'est incroyable »

« C'est un original d'exception, en ce sens qu'il a été récolté à l'arc », commente le mesureur Éric Tremblay; aucun lien de parenté, de Thetford-Mines, qui enregistre le panache, avec photo au registre P&Y. Ce qui attire l'attention de l'éditeur qui communique en décembre avec Mathieu pour obtenir son autorisation de le publier. Et il se retrouve à la « une » du magazine Pope & Young.

« Je ne pensais jamais me rendre là. Je ne suis pas un professionnel de la chasse. C'est incroyable, comme Québécois, de faire le « cover » d'un magazine américain », commente Mathieu Tremblay.

Est-ce qu'il y aura une prochaine fois à l'automne 2025 ?



Mathieu Tremblay sur la première page du magazine Ethic « Pope & Young »

Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Thériault

Le SOIR

Directrice adjointe régionale de l'information :
Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Catherine Champagne-Potier

Dominique Fortier
Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Bédard Lamer, Rémi Côté, Richard Duchesneau
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Baratche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoît Guérrette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

RS MÉCANISME SÉLECT

Publié par : Publications Le Soir Inc

ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Notre reconnaissance
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec



Des membres des Chalutiers de l'édition 2024. Photo fournie par Guillaume Pineault

Trois fois plus d'inscriptions à Chandler

La popularité de la balle-molle chez les jeunes a connu un essor prodigieux à Chandler. La nouvelle Association de softball mineur, fraîchement mise sur pied, a triplé ses inscriptions, qui sont passées de 32 à 106.

Jean-Philippe Thibault

Les couleurs des Chalutiers - bleu et gris - sont de plus en plus visibles, tant dans les cours d'école que sur le terrain de balle-molle à Pabos Mills, où évoluent les sept équipes locales (des produits à leur effigie comme des tasses, des aimants et des porte-clés sont même en vente pour financer une partie de leurs activités). Des équipes ont pu être formées dans les catégories U7, U9, U11, U13, U15 et

U17. Elles se frotteront aux formations de la ligue régionale, de Maria jusqu'à Rivière-au-Renard. Une équipe entièrement féminine a même été composée chez les U13.

Ce succès n'est pas étranger à l'arrivée de Guillaume Pineault dans la région il y a deux ans. Le jeune homme de 17 ans est arrivé en Gaspésie fort de son expérience en sports-études baseball avec les Patriotes de Mortagne (Boucherville), où il a évolué jusque dans les rangs AAA. Celui-ci a décidé de redonner au suivant en mettant sur pied les Chalutiers. « Il n'y avait pas de baseball alors on a commencé par la balle-molle pour les jeunes l'an dernier, avec deux équipes qui se lançaient la balle dans le champ. Ils ont eu une évolution incroyable alors on

a formé un conseil d'administration et lancé des inscriptions officielles cette année. »

De mai à septembre, les joueurs de balle-molle de 5 à 17 ans de Chandler seront donc sur les losanges un peu partout en Gaspésie, à pratiquer et à jouer. Guillaume Pineault prévoit

développement. « On est là pour ça, pour qu'ils puissent s'amuser et qu'ils se créent des beaux souvenirs. On a des supers associations dans le coin. On est tous là pour les mêmes raisons : faire développer de nouvelles aptitudes aux enfants et qu'ils aient du plaisir. C'est notre première vraie année avec des inscriptions ouvertes et un conseil d'administration. Il va y avoir de l'adaptation, mais ça va bien et l'engouement est vraiment là », ajoute Guillaume Pineault.

À noter en terminant que pour son implication, celui-ci vient tout juste de remporter un prix ExcÉlan de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GIM). Pour les curieux, c'est aussi lui qui était sous la populaire mascotte du tournoi de hockey pee-wee mineur de Chandler.

«On est tous là pour les mêmes raisons : faire développer de nouvelles aptitudes aux enfants et qu'ils aient du plaisir.»

— Guillaume Pineault

encore plus d'inscriptions l'an prochain, avec trois équipes féminines et peut-être un autre terrain disponible. La Ville de Chandler a d'ailleurs reçu une commandite en équipements de 5000\$ de la part des Blue Jays de Toronto via leur programme Girls at Bat, pour la formation et la pratique du sport pour la gente féminine.

En bout de ligne, le but demeure de faire bouger les jeunes et leur offrir des conditions optimales pour leur



Les 4 Chevaliers seront à Chandler le 23 août comme activité de financement pour Les Chalutiers. Photo archives



Pour son implication, Guillaume Pineault vient tout juste de remporter un prix ExcÉlan de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GIM). Photo Captimedia

Brigitte Paradis transmet sa passion

L'entraîneuse du Club d'athlétisme Les Lobsters de Grande-Rivière, Brigitte Paradis, fait sa place jusque sur la scène nationale. Parmi tous ses exploits, sa plus grande fierté est d'avoir rendu son sport accessible aux jeunes gaspésiens.



Annie Levasseur
eleveuseur@lesoir.ca

Brigitte Paradis est passionnée d'athlétisme depuis une cinquantaine d'années. Le coaching est arrivé dans sa vie il y a 15 ans alors qu'elle habitait à Montréal. Lorsqu'elle est venue s'installer en Gaspésie, en 2015, elle a décidé de créer le club Les Lobsters.

« Le club d'athlétisme le plus proche était à Bonaventure. J'ai commencé avec une entreprise privée à mon nom et ensuite j'ai créé un OBNL pour que nous soyons affiliés à la Fédération d'athlétisme du Québec. Ça va faire six ans que le club existe et il grossit d'année en année », affirme la femme de 60 ans.

Niveau international

Pendant sa carrière d'athlète, Brigitte Paradis a compétitionné au niveau international. Elle veut transmettre sa passion aux jeunes de la Gaspésie.

« Ma plus grande fierté est d'avoir

fondé le club et d'avoir réussi avec peu d'infrastructures. Nous avons réussi à avoir une vraie piste d'athlétisme de 375 mètres pour une petite municipalité de 3400 habitants. La Ville de Grande-Rivière a travaillé fort là-dessus. C'est vraiment une réussite et aujourd'hui toute la population en profite », exprime celle qui est coordonnatrice en loisirs et sports à la MRC du Rocher-Percé.

Madame Paradis a démarré, la semaine dernière, un club des maîtres à Grande-Rivière.

« C'était un rêve. Nous avons déjà 16 adultes qui ont embarqué. Je fais aussi partie du comité provincial des maîtres de la fédération provinciale. Je voulais donc les maîtres en Gaspésie », souligne-t-elle.

Des athlètes qui performant

Depuis qu'elle est en Gaspésie, Brigitte Paradis a formé cinq champions québécois au 800m et au 1200m, autant au niveau scolaire que civil.

« Je suis entraîneuse nationale en endurance et je suis certifiée en course sur route et trail. Ça fait que j'ai beaucoup d'athlètes qui sont champions québécois en endurance parce que c'est ma grande force. J'ai aussi mes formations en sprint, en haies et en saut. Nous avons aussi pu former



Brigitte Paradis Photo courtoisie

des athlètes là-dedans », dit-elle.

Deux athlètes de madame Paradis, Thomas Deschênes et Thomas Puget, compétitionnent au niveau national. Mia Lepage les rejoindra l'an prochain.

Toujours en piste

Jusque dans la vingtaine, madame Paradis a fait carrière sur piste comme sprinteuse et sauteuse en hauteur. Elle s'est ensuite concentrée sur les marathons. Elle en a fait une quinzaine au Canada et aux États-Unis.

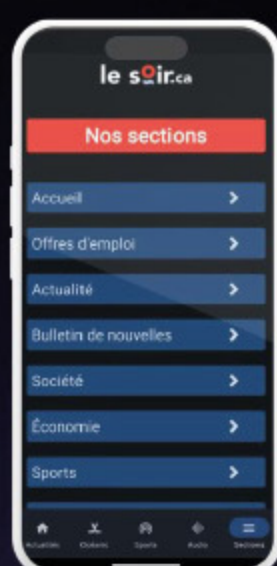
« J'ai fait ça plusieurs années et je suis revenue sur la piste quand je suis tombée dans la catégorie maître (35 ans et plus). Aujourd'hui, je fais encore du sprint et du saut en hauteur. Je suis encore une athlète à part entière. Je fais partie de l'équipe du Québec d'athlétisme des maîtres », mentionne-t-elle.

La femme de Grande-Rivière sera entraîneuse au sein de l'équipe du Québec lors des Championnats nationaux d'athlétisme pour jeunes de la Légion qui se tiendront à Calgary au mois d'août.

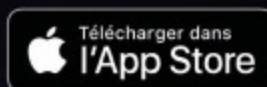


Le tout premier groupe d'entraînement Masters (35 ans et plus) du Club Les Lobsters, sous la direction de Brigitte Paradis. Photo courtoisie

Les nouvelles du Bas-Saint-Laurent en temps réel



téléchargez
dès maintenant



Pertinent Clair Fiable